

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 mars 2022 à 19h30, en présentiel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Présences et vérification du quorum
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2022 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal;
8. Rapport de la directrice générale ;
 - a) Partenariat activités (Éric Caire);
 - b) Demande d'autorisation au MELCC pour la rampe de mise à l'eau;
 - c) Articles du journal La Tribune sur l'obligation au lavage des bateaux au Lac Mégantic;
 - d) Formation des élus les 26 mars et 7 mai 2022;
9. Dépôt de la version finale du Rapport d'audit de conformité des rapports financiers;
10. Dépôt des rapports de dépenses des candidats aux élections municipales 2021;
11. Autres sujets :
12. Période de questions ;
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présences et vérification du quorum

Les membres du Conseil étant tous présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'ajouter les sujets suivants au point 11 :
« Autres sujets » soit :

- a) Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier (CBJC);
- b) Avis de motion pour Permis et Certificats;
- c) Avis de motion pour ajouter définitions au Règlement de zonage;
- d) Remerciements à M. Laurent Trépanier;

CA-22-03-21-01 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée par Mme Jocelyne Boivin et adoptée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec les ajouts ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2022

Lecture est faite du procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2022.

CA-22-03-21-02 Sur proposition de M. Michel Cordeau, appuyée par M. Steeve Gauthier et résolu à l'unanimité, le procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2022 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

La greffière-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2022 ;
- Conciliation bancaire au 28 février 2022 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2022.

CA-22-03-21-03 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée par M. Michel Cordeau, il est résolu l'unanimité, d'accepter les listes et rapports mensuels pour le mois de février 2022 tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

La greffière-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mars 2022.

CA-22-03-21-04 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée par M. Steeve Gauthier, il est résolu à l'unanimité, d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la greffière-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers dépose le rapport des permis émis pour le mois de février 2022.

Elle remet également aux membres du Conseil le compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 18 mars 2022.

CA-22-03-21-05 Sur proposition de M. Steeve Gauthier, appuyée par M. Claude Tessier et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte des documents remis.

ADOPTÉ

9.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers remet aux membres du Conseil la correspondance suivante :

- a) Partenariat activités (Éric Caire);
M. Éric Caire nous accorde un montant de 1 000 \$ pour les activités estivales;
- b) Demande d'autorisation au MELCC pour la rampe de mise à l'eau;
- c) Articles du journal La Tribune sur l'obligation au lavage des bateaux au Lac Mégantic;
- d) Formation des élus les 26 mars et 7 mai 2022;
Mme Viviers rappelle aux élus qu'il y a une formation obligatoire pour les élus concernant *L'Éthique et la Déontologie* samedi prochain le 26 mars de 8h30 à 16h00, au Centre communautaire de Fossambault-sur-le-Lac. Les documents vous seront remis sur place.

CA-22-03-21-06 Sur proposition de M. Steeve Gauthier, appuyée par M. Michel Cordeau et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

9.- Dépôt de la version finale du Rapport d'audit de conformité des rapports financiers

Mme Viviers dépose aux membres du Conseil la version finale du Rapport d'audit de conformité des rapports financiers pour l'année 2020.

CA-22-03-21-07 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée par M. Jean-Sébastien Sheedy et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte du dépôt de la version finale du Rapport d'audit de conformité des rapports financiers.

ADOPTÉ

10.- Dépôt des Rapports de dépenses des candidats aux élections municipales 2021

Mme Viviers remet aux membres du Conseil les Rapports de dépenses des candidats aux élections municipales 2021, tel qu'exigé par le Directeur général des élections.

CA-22-03-21-08 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée par Mme Jocelyne Boivin et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte des Rapports de dépenses des candidats aux élections municipales 2021.

ADOPTÉ

11.- Autres sujets

a) Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

Mme Jocelyne Boivin mentionne que la CBJC nous soumet pour une cinquième année une offre de services pour continuer le travail entrepris depuis quatre ans concernant l'éradication d'une plante envahissante soit la Renouée du Japon. Depuis 4 ans, il y a eu 70 % d'amélioration et elle soumet qu'il serait important d'accepter l'offre de services soumise.

CA-22-03-21-09 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée par M. Michel Cordeau et adopté à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de services de la CBJC.

ADOPTÉ

b) Avis de motion pour le Règlement relatif aux Permis et Certificats

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Michel Cordeau qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour modifier le Règlement no 2018-259 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme de Ville de Lac-Saint-Joseph dans le but de préciser et modifier les conditions générales de délivrance du permis de construire.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

CA-22-03-21-10 Sur proposition de M. Michel Cordeau, appuyée par M. Claude Tessier et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte de l'avis de motion.

ADOPTÉ

c) Avis de motion pour modifier l'index terminologique du Règlement de zonage

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Michel Cordeau qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour modifier l'index terminologique du Règlement no 2017-250 relatif au zonage.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

CA-22-03-21-11 Sur proposition de M. Michel Cordeau, appuyée par M. Claude Tessier et adopté à l'unanimité, le Conseil prend acte de l'avis de motion.

ADOPTÉ

d) Remerciements à M. Laurent Trépanier

M. Claude Tessier mentionne que M. Laurent Trépanier a fait don à la Ville d'un tableau de lacurto représentant M. Thomas Maher, fondateur de la Ville. Ce tableau est placé dans le hall d'entrée des bureaux municipaux et il suggère qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. Trépanier.

CA-22-03-21-12 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée par M. Yvan Côté et adopté à l'unanimité, le Conseil demande à la directrice générale de faire parvenir une lettre de remerciements à M. Laurent Trépanier.

ADOPTÉ

11.- Période de questions.

Rien sur ce point.

12.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h00.

CA-22-03-21-13 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Vivian Viviers
Greffière-trésorière